



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM

COMPTE RENDU DE LA REUNION DGSCGC « DIALOGUE SOCIAL » DU 10 SEPTEMBRE 2020

Participaient à la réunion : messieurs MARQUER, JUGGERY, KIHIL de la DGSCGC
Pour les personnels les organisations syndicales représentatives, pour la CGT
(GURRUCHAGA P., PARRELLA JP.)

Pendant près d'une heure il a été question des "colonels" et du manque d'attractivité (2 candidats pour 1 poste). Certains postes rencontrent d'énormes difficultés à trouver preneurs (petits SIS ou postes à l'Etat) la DGSCGC cherche à analyser les causes et propose des pistes d'amélioration de l'attractivité, empêcher la perte de rémunération (créer des équivalences territoriales pour certains emplois à l'Etat, des indemnités spécifiques, indemnités compensatrices...).

Remarques : le nombre de professionnels dans les SSSM est resté très faible, combien de SIS sans médecin-chef ?.....nous touchons les limites du système.

Fin 2021 la problématique du double départ (DD SIS et DDA), la DGSCGC propose de permettre aux agents proches de la retraite de prolonger d'un an au-delà de la durée prévue du poste fonctionnel mais ce ne sera pas automatiquement accordé.

Tant d'attention qu'auraient aimé avoir les agents de catégorie C pour des questions proches (manque d'attractivité passage LT2, perte de rémunérations liées à filière), de plus un travail de fond est en cours au CSFPT.

Proposition de créer un emploi d'infirmier-chef et de pharmacien-chef, d'un sous-officier expert qui pourrait occuper un emploi (non défini) dans les services avec un régime indemnitaire bonifié. Cela vient percuter le principe posé de la filière de 2012 (DGSCGC : « on n'a pas besoin de lieutenants à tous les postes »).

La CGT dénonce de plus valoriser les agents des bureaux que ceux du terrain.

Prochain concours SPPNO le 18 novembre 2021, pour celui de 2018, 1520 sur 3748 lauréats sont encore sur les listes et des postes ne trouvent pas preneur. Ils vont avoir des propositions, mais à l'issue ils pourraient être rayés des listes.

Filière : à ce jour 6% des SIS dépassent les quotas de sous-officiers

La CGT demande la réécriture du texte de la NBI pour ne pas que seuls les chefs d'après tout engin puissent la percevoir.

COVID : décret sur les maladies professionnelles attendu (paru depuis mais très décevant), Réunion sur le volontariat le 20 octobre (**présentation du texte intégrant MATZAK**).